

Reflets

Le magazine municipal des Muroises et des Murois

www.saintbonnetdemure.com



octobre 2023

#86

*La rentrée
2023*



13 JUILLET FEU D'ARTIFICE ET BAL POPULAIRE

13
JUILLET

De nombreux murois sont venus profiter du feu d'artifice et de la soirée festive organisée par la Ville, le 13 juillet dernier. C'était l'occasion de passer un moment convivial avec nos amis d'Hungen.



27 AOÛT SOUVENIR DU 28 AOÛT 1944

27
AOÛT

Cette cérémonie s'est déroulée le 27 août au monument de la résistance, RD306. Elle a rendu hommage aux résistants mais surtout elle permet de commémorer le souvenir des 36 hommes décédés lors de la bataille..

23 SEPT. TITOFF : OPTIM!ST

23
SEPT.

Le 23 septembre, dans une salle comble, la ville a accueilli l'humoriste Titoff pour son nouveau spectacle ! Un spectacle qui revient sur les petits et grands moments du quotidien. Le public a été conquis et la commune est heureuse d'avoir pu le recevoir.



07 OCT. OCTOBRE ROSE

07
OCT.

Comme chaque année, la ville s'engage pour Octobre Rose avec l'association Courir Pour Elles. Deux parcours de marche ont été réalisés sur la commune, un Apérose, de la Zumba et du Yoga par Modern Danse Nadine. Cet événement a pour but de sensibiliser au dépistage des cancers féminins.

SOMMAIRE

Instantanés	p.02
Édito	p.03
Paroles du CME	p.04
3 questions à.....	p.05
Vie économique	p.06
En bref	p.07
Dossier.....	p.08-11
Naturellement	p.12
En actions	p.13-14
Tribunes politiques	p.14
Intercommunalité	p.15
Festivités d'hiver	p.16



Mairie

34 avenue de l'Hôtel de Ville
69720 Saint Bonnet de Mure
04 78 40 95 55

www.saintbonnetdemure.com
mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com

VILLE DE SAINT BONNET DE MURE

Directeur de la publication :

Jean-Pierre Jourdain

Comité de rédaction : Pauline Forey, Coralie Massicot, Pascal Jomain, Michel Jeannot

Réalisation : Micro 5 Lyon 04 37 85 11 22

Photographies : Vincent Moncorgé, Ville de Saint Bonnet de Mure, Freepik, Unsplash.

Imprimé sur du papier fabriqué dans des usines qui travaillent selon les normes de respect de l'environnement et de développement durable les plus élevées (ISO 14001, EMAS) et avec des encres végétales.

“ CHÈRES MUROISES, CHERS MUROIS



Après un bel été 2023, marqué par des épisodes caniculaires éprouvants, est venue l'heure de la rentrée pour nos enfants et chacun d'entre nous. Cette pause estivale a permis la réalisation de plusieurs chantiers d'importance de nos infrastructures communales.

C'est avec des yeux envieux que nos jeunes élèves du groupe scolaire Chat Perché ont pu découvrir leur nouvelle cour d'école agrandie de plus de 1100 m², avec des aires de jeux dédiées et la présence d'un potager.

Le groupe scolaire Vercors bénéficie d'un nouveau parking, sécurisé, avec la création d'une voie spécifique pour un dépose minute. Des travaux d'entretien et de maintenance sont venus compléter les travaux de l'été. Notre crèche La Câlinerie a également bénéficié de réfections intérieures (changement de lino sur certaines pièces, réfection de peinture, éclairage Leds) et d'autres sont d'ores et déjà programmés pour les vacances de Toussaint (travaux de plomberie, installation d'une pompe à chaleur réversible).

Le forum des associations, sur le site intercommunal du SIM, a été un moment fort de cette rentrée. Moment convivial par excellence, il permet à chacun de trouver les activités sportives, de loisirs et diverses qui permettront des rencontres et des échanges tout

au long de cette année. Je remercie l'ensemble des responsables associatifs, des animateurs ou éducateurs qui ne comptent pas leurs heures et qui œuvrent pour proposer aux murois des activités appréciées.

Vous trouverez donc dans ce numéro de multiples informations sur notre vie locale, mais je voulais clore cet éditorial concernant le départ de plusieurs professionnels de santé suite à un vote négatif de certains élus pour leur permettre de posséder des locaux en centre-ville. Comme je l'ai annoncé à plusieurs reprises, je ne peux me résoudre à rester inactif devant le désarroi et l'incompréhension de nombreux d'entre vous.

Une alternative se précise avec la construction d'un immeuble rue du 11 novembre, projet privé, au sein duquel des locaux seraient réservés à des professionnels de santé, dont des médecins. J'espère que la livraison de cet immeuble pourra être effective en 2025. Nous continuons dans l'intervalle à rechercher de nouveaux médecins désireux de s'installer sur la commune, et restons en lien étroit avec l'équipe médicale constituée.

Avec toute ma sympathie.

Jean-Pierre JOURDAIN,
Votre Maire



Le Conseil Municipal Enfants en actions



Visite du sénat

“ Une visite du Sénat à Paris est prévue, le mercredi 6 décembre pour les enfants élus au CME. Une belle occasion pour les enfants de découvrir cette institution et de comprendre le rôle des sénateurs au sein de la République. ”



© Flickr-sénat-senat

Elections et commission CME

“ Le mois de septembre est l’occasion pour les nouveaux arrivants en CM1 de pouvoir intégrer le Conseil Municipal Enfant (CME). Le CME, c’est une instance municipale qui permet aux jeunes de s’investir sur leur territoire en proposant des idées pour améliorer le quotidien de leurs camarades de classe. Ils sont élus pour un mandat de 2 ans par l’ensemble des CM1 et CM2 de leur école et intègrent par la suite au maximum 2 des 3 commissions sur les thématiques suivantes : l’école & loisirs, la solidarité et l’environnement. ”

Le CME en chiffres :

- 4 élèves de CM1 et 4 élèves de CM2 à Vercors
- 4 élèves de CM1 et 4 élèves de CM2 à Chat perché
- 3 commissions réunies tout au long de l’année
- 3 séances plénières dans l’année



Journal 2050

“ Les enfants réaliseront le journal 2050, le 13 décembre prochain. Le journal 2050 invite à se projeter dans un avenir où la transition énergétique s’est déroulée avec succès, et plus particulièrement sur la commune de St Bonnet de Mure. Ce journal couvrira les 3 thématiques abordées par les commissions du CME. ”



ROGER BRANCHE

Responsable section cyclotourisme
Etoile Cycliste Muroise (E.C.M.)

« L'esprit de groupe et la convivialité
dans des activités partagées »

QUESTION 1

Pouvez-vous présenter l'ECM ?

L'E.C.M. est un club dynamique qui offre plusieurs possibilités sportives : le VTT pour enfants et adultes, l'école de vélo VTT affiliée à la FFC (fédération française de cyclisme) et labellisée par la fédération et la section cyclotourisme qui regroupe une quarantaine de personnes.

Il faut noter l'aide matérielle précieuse des 2 communes et du SIM, prêt de locaux, de véhicule, et prêt de matériel divers.

QUESTION 2

Quelles sont les activités proposées dans la section cyclo ?

Les sorties club ont lieu 3 fois par semaine à des heures différentes selon les saisons. Plusieurs parcours sont proposés afin de s'adapter aux différents niveaux. Nous organisons un rallye, inscrit au calendrier FFCT, avec différents parcours. Mais aussi, une semaine cyclo début juin, chaque année dans un lieu différent, avec des parcours prévus qui offrent de belles découvertes. Un barbecue en début d'été permet à tous de se retrouver avec nos conjoints et compagnes. Début septembre, le week-end montagne est devenu une tradition depuis quelques années, permettant ainsi aux cyclos de gravir quelques cols mythiques. Et parfois des rencontres sont programmées avec nos amis cyclistes allemands de Hungen.



QUESTION 3

Que vous apporte la pratique du cyclotourisme en club ?

L'esprit de groupe et la convivialité dans des activités partagées mais avant tout l'envie de me lancer des défis personnels tels que : participer à des cyclosportives régionales (L'Ardéchoise que j'ai faite plusieurs fois, la Forestière, la Vercors-Drôme...), relier notre ville jumelle Hungen : en étapes ou en non-stop plusieurs fois soit 750 km en 36h environ. Parcourir la « Route des grandes Alpes », de Thonon à Nice, en 6 étapes (710 km, 16 cols, 16 250 m de dénivelé) et réitérer avec la « route des cols », qui traverse les Pyrénées d'Ouest en Est, en 7 étapes (800km, 27 cols, 16 904 m de dénivelé). J'ai aussi participé à des épreuves nationales comme **Paris/Brest/Paris**, que j'ai effectué 2 fois : en 2015 avec J.P. Balfin, et cette année en 2023, avec Joël Nicolas (1 230 km en moins de 80h).

Contact :
etoilecyclistemuroise@gmail.com
www.ecmuroise.fr

Taxe foncière 2023 : décryptage

Comment lire votre avis d'imposition

Taux communal :
voté chaque année.
Taux inchangé (1)

Taux Syder (2)
Baisse de 18,4%

Taxe spéciale versée à l'EPORA (3)
Hausse de 4%

TEOM (4)
taux inchangé versée à la CCEL

	Taxe foncière 2023	Commune	Syndicat des communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxes ordures ménagères	Taxe CEMAP	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2022	22,54 %	3,97 %		0,221 %	6,16 %		
	Taux 2023	22,54 %	3,24 %		0,23 %	6,16 %		
	Adresse Base	6271	6271		6271	6271		
	Cotisation	1413	203		14	386		2016
	Cotisation lissée							
Adresse Base								
Cotisation								
Cotisation lissée								
Cotisation 2022	1320	232		13	361			
Cotisation 2023	1413	203		14	386		2016	
Variation	+7,05 %	-12,50 %		+7,69 %	+6,93 %			

Mode de calcul de la TF = bases x taux

1- Taux communal : intègre depuis 2021 la part départementale transférée aux communes en compensation de la suppression de la taxe d'habitation sur résidences principales.

Depuis 2001, TFPB* = 11,51%
Depuis 2021, TFPB* = 11,51% + part départementale 11,03%, soit un total de **22,54%**, bien en dessous des valeurs moyennes des communes de 5 000 à 10 000 habitants, soit **39.10%**.

Ainsi, le taux des impôts locaux sur la commune est inchangé depuis 2001

2. Syndicat de communes : correspond aux produits fiscalisables émis par le SYDER (Syndicat d'Electrification du Rhône)

3. Taxes spéciales : taux appliqué par l'Epورا (Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes) auquel adhère le département du Rhône. Etablissement compétent pour réaliser toutes acquisitions foncières et immobilières dans le cadre de projets conduits par des personnes publiques

4. TEOM : Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères, instaurée sur les ménages depuis 2021 et versée à la CCEL

5. Valeur locative : la valeur locative cadastrale correspond au niveau de loyer annuel théorique. Elle est déterminée après consultation des commissions communales ou départementales des impôts directs lors des révisions foncières. Valeur prise en compte à hauteur de 50% dans le calcul de la TFPB et 80% dans celui de la TFPNB.

La valeur locative cadastrale est indexée depuis 2018 à l'évolution de l'indice des prix à la consommation, **soit 7,1% en 2023**, et est revalorisée en fonction des transformations, affectations ou modifications des locaux devant faire l'objet d'une déclaration auprès des services fiscaux.

*TFPB : Taxe Foncière des Propriétés Bâties

*TFPNB : Taxe Foncière des Propriétés Non Bâties

Groupement Emploi Service (GES)

Offre un service d'accompagnement professionnel personnalisé gratuit pour les demandeurs d'emploi murois, tous les lundis sur rendez-vous - Tél. 07 56 21 23 88.

GES est également référent dans le cadre du suivi RSA et en lien avec le Département du Rhône, sur l'accompagnement personnalisé pour faciliter le parcours d'insertion professionnelle.



MOUVEMENTS DU PERSONNEL



Mickaël Postalci : Directeur des Services Techniques. Il a exercé pendant un peu plus de six ans à la Métropole de Lyon en tant que responsable secteur voirie, avant d'intégrer nos effectifs au 1er septembre 2023. Il est en charge de l'encadrement et du pilotage des services techniques.



Hélène Zito : Atsem à l'école Vercors. Elle a pour mission d'aider les enseignants et de superviser les activités périscolaires.



Mélanie Zito : Atsem à l'école Chat Perché. Elle sera également en charge de l'assistance à l'enseignant et d'encadrer l'accueil sur les temps périscolaires.



Isabelle Pascaud : Responsable de la restauration scolaire à l'école élémentaire Vercors, à compter du 1^{er} septembre 2023.



Baugalem Bouzaïen : Gardien du complexe sportif. Doté de plusieurs expériences acquises au sein de diverses communes, il a débuté ses fonctions début octobre. Sa mission principale consiste à assurer l'entretien des espaces sportifs tout en veillant au respect du règlement municipal.



Coralie Massicot : Assistante Communication et évènementiel. Elle vient en renfort sur les services communication, culture et festivités. Elle est en charge du magazine municipal, de l'organisation des cérémonies et travaillera en binôme sur l'organisation des festivités municipales et de la communication auprès des muros.

En cas de changement d'adresse sur la commune

Il est important de le signaler au bureau des élections directement **en mairie** ou par courriel en présentant un justificatif de domicile.

Pour vous inscrire sur la liste électorale, il n'est pas nécessaire d'attendre un scrutin pour faire la démarche, vous pouvez vous rendre en mairie ou sur le site servicepublic.fr.



Villes Amies des Aînés

Lancement de la démarche Villes Amies des Aînés qui a pour objectif d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse et d'optimiser les possibilités de bonne santé.

Les 2 ateliers du diagnostic participatif se sont déroulés le mardi 10 octobre dans la salle du Conseil de la Mairie de St Bonnet de Mure.



Brève info

Recensement obligatoire

Dès 16 ans, le recensement citoyen est obligatoire et doit être effectué en mairie en présentant une photocopie de la pièce d'identité, du livret de famille et un justificatif de domicile des parents.



Bilan de l'Opération Tranquillité Vacances (OTV)

De janvier à septembre 2023, l'OTV a totalisé 82 demandes et 694 passages des policiers municipaux pour vérifier les domiciles lors des absences des occupants. Aucun vol ou incident n'est à signaler sur cette période. Ce dispositif est gratuit

Bénéficiez du dispositif OTV en remplissant le formulaire sur www.saintbonnetdemure.com

PLU

Le Plan Local d'Urbanisme de Saint Bonnet de Mure a fait l'objet d'une procédure de modification de droit commun (avec enquête publique).

En effet, après quelques années d'utilisation, il a été constaté que certains points du règlement méritaient d'être adaptés, qu'il était nécessaire de corriger quelques erreurs matérielles, de renforcer les espaces végétalisés, de limiter et cadrer les constructions sur certains secteurs.

Une enquête publique d'un mois sera programmée d'ici la fin de l'année. Vous pourrez consulter l'intégralité du dossier pendant cette période sur le site internet de la ville.



Mot des élus

Nous avons œuvré pour bonifier le fonctionnement de nos écoles. Le groupe scolaire Vercors a bénéficié d'améliorations au niveau de ses performances thermiques pour un meilleur confort et son parking a été repensé pour une meilleure sécurité. L'école du Chat Perché a également subi une transformation complète, offrant désormais un espace abrité et bientôt arboré. En 2024, nous poursuivons nos investissements pour continuer d'améliorer la qualité de vie, l'environnement, le développement social et stimuler notre économie locale. En cette année olympique, nous mettons l'accent sur le sport à l'école en favorisant de nouveaux partenariats entre les équipes éducatives et les associations

sportives muroises et intercommunales. Nous avons foi en cette initiative. Nous souhaitons à tous nos élèves une année riche en découvertes sportives et en réussite académique. C'est aussi l'occasion pour nous d'adresser nos remerciements aux enseignants et aux personnels engagés dans les écoles. Nous connaissons votre implication pour nos enfants. Soyez assurés de notre engagement

à vos côtés avec l'équipe municipale et les services de la ville.

Jean-Marc Jovet, adjoint au Maire délégué aux voiries et bâtiments et Olivier Susini, adjoint au Maire délégué aux associations et à la vie scolaire

LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024, LES CHANGEMENTS.

La rentrée scolaire à Saint Bonnet de Mure, de belles innovations ! Avec 677 élèves répartis entre les écoles Chat Perché et Vercors, la municipalité investit dans de nouveaux aménagements, tels que l'introduction d'ordinateurs portables en maternelle, des travaux estivaux... De nouvelles enseignantes et une directrice fraîchement nommée, Monique Zuliani, rejoignent les équipes éducatives, tandis que les équipes du pôle enfance jeunesse s'engagent pleinement pour le bien-être des enfants. Une période intense de préparation qui ouvre les portes à une année scolaire prometteuse.

LES CHIFFRES CLÉS

Chat Perché

4 classes maternelles :

96 élèves

9 classes élémentaires :

216 élèves

Vercors

5 classes maternelles :

129 élèves

10 classes élémentaires :

236 élèves

soit **677** élèves

Investissement matériel

Dans les deux groupes scolaires, la municipalité a équipé les enseignantes de maternelle d'un ordinateur portable, afin qu'elles puissent préparer leur cours en utilisant les supports numériques de l'Éducation Nationale et communiquer plus facilement avec les familles.

• **9 ordinateurs portables : 11 810 €.**

Nouvelles équipes scolaires

Nous sommes ravis d'accueillir de nouvelles enseignantes à l'école élémentaire Vercors (Mme Guittoneau, Mme Psäla, Mme Goutorbe et Mme Vialle), ainsi qu'une nouvelle directrice, Mme Zuliani.

L'école maternelle Chat Perché accueille également deux nouvelles enseignantes (Mmes Elalmis et Samoudi). Nous souhaitons la bienvenue à toutes ces nouvelles recrues à Saint Bonnet de Mure.



Mme Zuliani entourée de nouvelles enseignantes





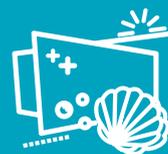
Engagement des équipes du Pôle Enfance Jeunesse

Nos équipes se mobilisent pleinement pour le bien-être de vos enfants. Elles comprennent des ATSEM pour l'accompagnement des enseignants en maternelle et animer les accueils périscolaires maternels avec les animatrices municipales : des agents d'entretien et de restauration pour assurer le temps des repas et maintenir des locaux propres et conviviaux, des animateurs de notre partenaire Léo Lagrange pour les activités périscolaires, ainsi que des agents administratifs et d'encadrement pour coordonner toutes ces actions.

Réunion de prérentrée et nouveau règlement

Une réunion a rassemblé l'ensemble de nos équipes autour d'un objectif commun : l'intérêt de l'enfant. C'était aussi l'occasion d'accueillir les nouvelles recrues. Nous avons également établi un nouveau règlement intérieur pour les accueils périscolaires et de loisirs en 2023-2024. Au programme : rappeler les attendus professionnels pour garantir la sécurité physique et morale des enfants : être à l'écoute des besoins des enfants et respecter leur rythme et leur sensibilité, les accompagner vers l'autonomie et développer leurs compétences sociales.

MOMENTS FORTS DE L'ÉTÉ



Dans le cadre de sa formation pratique au BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur), Amandine Cante, Coordinatrice municipale des accueils périscolaires en maternelle, a assuré la direction de l'accueil de loisirs en juillet.

Voici quelques temps forts :

- Une conteuse bénévole, Hélène qui est venue une fois par semaine
- La ludothèque avec Loïc sur les premières semaines de juillet
- Deux temps conviviaux avec les parents sur les temps d'ouverture le soir : l'occasion d'échanger avec les animateurs autour de glaces, d'activités et de rafraîchissement
- Des sorties : au bois des lutins, à la salvaterra, aux cascades de la Brive, au Lac d'Aiguebelette...



Travaux d'été dans les écoles

Comme chaque année, nous avons entrepris des travaux de rénovation et d'amélioration dans nos écoles garantissant une rentrée en toute sécurité. Les dernières finitions ont été réalisées en septembre, pour ne pas perturber la vie de l'école.

Améliorations à Chat Perché

À l'école Chat Perché, nous avons agrandi la cour élémentaire et ajouté deux préaux, un terrain multisport, un espace vert pour le jardinage, et un revêtement de cour perméable. Le chantier s'achèvera par les plantations, pendant les vacances de la Toussaint pour créer des îlots de fraîcheur tant attendus. Le coût de l'opération est de 1,075 million d'euros.

Nous avons également installé deux cuves de récupération des eaux de pluie, pour préserver nos ressources en eau. Par ailleurs, nous avons bénéficié d'une subvention de 216 000 € de l'État.

Améliorations à Vercors

Le parking a été réaménagé, sous l'égide de la CCEL, pour faciliter la circulation et améliorer la sécurité. Les familles ont désormais intégré le nouveau sens de circulation et la règle du stationnement en marche arrière. La voie de dépense-minute rencontre également un vif succès. Des travaux d'entretien courant ont été effectués dans les écoles, y compris l'installation de pergolas, par nos agents municipaux.

Nous avons amélioré le confort thermique avec la poursuite de l'installation de filtres anti-UV sur les fenêtres de toutes les classes.



Le compostage – Mode d'emploi

Le compostage est une technique simple de recyclage mais il faut cependant respecter quelques règles élémentaires.

Où le placer ?

Dans le jardin : pas trop loin de la maison, sur une zone plate et mi-ombré.

Que faut-il mettre dedans ?

Tout ce qui provient de la cuisine sauf les agrumes, les poissons, les viandes, l'ail, le pain et le fromage.

Comment ça marche ?

Il faut alterner les matières sèches (feuilles sèches du jardin, brindilles tombées, tontes...) et les déchets humides (restes de cuisine, marc de café, coquilles d'œufs) pour que la composition soit équilibrée. Pour que tout soit parfait, le compost doit dégager de la chaleur.

Quand récolter ?

Après 6 mois environ, si votre compost est bien sombre, le travail est achevé et prêt à l'emploi.

Bon recyclage !

Cuves de récupération d'eau pluviales à l'école Chat Perché

Cet été, 2 cuves de 26 000 litres chacune ont été enterrées à proximité de l'école Chat Perché. Profitant des travaux d'embellissement de la cour, les toitures du groupe scolaire ont été raccordées à l'installation souterraine. Le service espaces verts sera le premier bénéficiaire de cette réserve d'eau et permettra l'arrosage d'une nouvelle génération d'arbres plantés cet hiver. La réaction rapide de la commune face aux réglementations sur l'arrosage permet au service de s'affranchir des contraintes liées aux différentes interdictions. Ainsi, nos jardiniers ont utilisé 50 000 litres d'eau de pluie de la citerne installée près du complexe sportif afin de subvenir aux besoins des nouvelles plantations durant la période estivale et préserver les nappes phréatiques.



En bref



Qu'est-ce que les G nolus ? C'est une expérience de géocaching qui débarque sur Saint Bonnet de Mure en octobre ! Une chasse au trésor géolocalisée pour se balader et découvrir le territoire de façon ludique ! Une des petites créatures des G nolus s'est échappée à St Bonnet de Mure, téléchargez l'application G nolus, prenez votre smartphone et partez à la recherche de Bêta. En famille, entre amis, seul, peu importe votre âge vous pouvez suivre sa trace ! Dès le 21 octobre à 9h, vous serez informés sur notre site web : www.saintbonnetdemure.com et vous pourrez alors débuter votre mission. Pour cela il vous faut :

- Téléchargez l'application gratuite « Les G nolus » (sur Google Play ou App Store ou en scannant le QR code ci-contre)
- Créez votre profil
- Choisissez votre parcours
- Répondez aux énigmes
- Trouvez ce G nolus !

Retrouvez plus d'informations sur le site des G nolus : www.lesgnolus.fr



LUTTE CONTRE LES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES À L'ÉTANG DE LA GROA

Cette année encore, la commune a organisé le nettoyage de l'étang de la Groa, point d'eau naturel, en employant les grands moyens ! Une intervention qui s'est déroulée sur 4 jours et qui a nécessité 2 techniciens à plein temps.

Cette opération a généré plus de 2.3 tonnes de jussie. Evacuée après 1 semaine de séchage sur les berges de la Groa et acheminée jusqu'au centre de valorisation, où après broyage et mélange avec d'autres déchets verts, elle alimentera les chaufferies de notre région.



Nouveau tapis dojo

Cette année la commune a investi dans de nouveaux Tatamis. Jeudi 21 septembre a eu lieu au dojo une vaste opération de changement de toute la surface des tatamis (69 tapis). Les bénévoles du Judo Club Murois se sont réunis pour mettre en place les nouveaux tapis.

La commune a fait don des anciens tatamis, au comité du Rhône de Lyon.



Stationnement gênant

Depuis quelques mois, trop de véhicules sont en situation de stationnement irrégulier dans la commune. Tout véhicule stationnant sur un trottoir de la commune peut représenter un danger pour les piétons et pourra faire l'objet d'une verbalisation si récidives excessives. Pour rappel, plus de 650 places de stationnement sont disponibles disponibles en centre ville. Soyons responsables et évitons les comportements dangereux.

Semaine bleue du 2 au 7 octobre 2023

« Vieillir ensemble, une chance à cultiver »

La 72^{ème} édition de la semaine bleue a été riche entre Saint Bonnet de Mure et Saint Laurent de Mure, c'est le rendez-vous incontournable pour mettre en liens les générations et valoriser les rencontres.

Au programme : des activités multiples et intergénérationnelles proposées par la commune à destination des séniors avec des ateliers, des conférences, des rencontres, des spectacles...

Cette semaine fut aussi l'occasion pour nos aînés de faire une petite remise à niveau de la conduite, pour ne pas oublier les bons gestes en voiture.

La semaine s'est clôturée par une marche intergénérationnelle dans une ambiance musicale autour de l'arbre à souhait, planté sur le site du SIM.



En bref

Agenda des cérémonies :

À venir...

- **Mercredi 1^{er} novembre à 11h30**, dépôt de gerbes au monument aux morts du cimetière.
- **Samedi 11 novembre à 9h15**, commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, au monument aux morts du parc du Château.

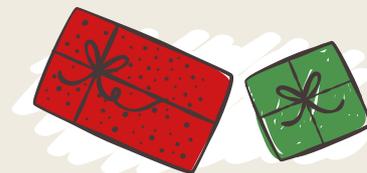
Et passées

- **Dimanche 27 août**, cérémonie du Souvenir des victimes des combats du 28 août 1944 au monument de la Résistance.
- **Samedi 14 octobre**, cérémonie du 6^e anniversaire de l'inauguration du Mémorial national des vétérans des essais nucléaires, Parc du Château.

Agenda de la fin d'année de la Ville

- **Vendredi 8 décembre** : ouverture du marché de Noël lors de la Fête des Lumières (en soirée, au centre-ville).
- **Samedi 9 et dimanche 10 décembre** : marché de Noël (en journée, en centre-ville).
- **Dimanche 17 décembre** : spectacle de Noël pour les plus jeunes, salle de la Charpenterie.

Contact : 04 78 40 95 55
mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com



Colis de Noël

Pour retirer votre colis de Noël, des permanences pour la distribution seront assurées en salle des expositions (cour de la ferme) aux horaires suivants :

- **Jeudi 7 décembre** de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
- **Vendredi 8 décembre** de 9 h à 11 h 30
- **Lundi 11 décembre** de 13 h 30 à 16 h 30

Tribunes politiques

Libre expression des groupes politiques du conseil municipal de Saint Bonnet de Mure. Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

Liste majoritaire

Ensemble pour un avenir durable à Saint Bonnet de Mure

Quoi qu'en disent nos détracteurs, le pilotage des dossiers communaux est assuré avec sérieux, avec une gestion financière saine et reconnue.

Même si certaines décisions peuvent déplaire, nous œuvrons toujours dans le sens de l'intérêt public en toute légalité. Notre devoir est d'accompagner le changement, de créer les conditions d'un développement cohérent de la cité qui puisse être bénéfique à l'ensemble des murois.

Listes d'opposition

A2DM et PAA

Retrouvez le texte de la tribune censurée par le maire en juillet sur www.audeladesmure.fr
Le tribunal administratif a été saisi pour rendre son arbitrage. Malgré 2 avis défavorables du commissaire enquêteur, suite à deux enquêtes publiques, le maire signe le permis d'aménager Le Revolay, laissant bâtir 100 000 m2 de plancher sur 20 ha, dont un hôtel de 18 m de haut à l'entrée nord sur la RD147.
Murois, aidez-nous à combattre juridiquement ce projet !
Contact : audeladesmure@gmail.com
07 49 69 93 51

Maison de santé

Le départ de 2 médecins ces derniers jours est une mauvaise nouvelle pour la commune. Toutes les communes de l'Est Lyonnais sont actuellement impactées par ce déficit de personnel médical.

Ce qui ne fait que ressortir avec plus d'incompréhension la décision de refus de certains élus municipaux sur la cession d'un tènement pour la construction d'une maison de santé, sans en avoir mesuré les conséquences pour la population muroise. Cette situation est préoccupante. Monsieur le Maire continue d'œuvrer en lien avec les personnels de santé qui ne ménagent pas leurs efforts pour trouver une solution pérenne.

La Communauté Professionnelle du Territoire de Santé (CPTS) de l'Est Lyonnais active ses divers réseaux pour attirer de nouveaux médecins sur le territoire. La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), l'Agence Régionale de Santé (ARS) sont informés de cette situation et sont à la recherche de solutions.

Pour l'heure, en cas de besoin médical, dans l'attente de la réalisation des prochains équipements, dès lors que vous n'avez pas de médecins :

- **En cas d'urgence vitale, composer le 15.** Vous pouvez aussi le contacter pour un problème médical urgent pour lequel vous n'avez pas de solution et que votre médecin traitant est absent.
- **Maison de Santé et de Soins de Colombier Saugnieu**, 179 route du Dauphiné, 69 124 Colombier Saugnieu (tél. : 04 72 05 53 98) qui reçoit sans rendez-vous pour tous problèmes de santé. Les médecins ne prennent pas de patients en tant que médecin traitant et ne prennent pas en charge tous les problèmes médicaux chez les enfants qu'il faudra orienter sur l'hôpital mère enfant (Attention, pas de délivrance de renouvellement d'ordonnance ou de certificat médical). Le centre est ouvert tous les jours de la semaine, dimanches compris, de 8h à 22h.
- **Maison médicale de garde de l'Est lyonnais**, 20 rue de la République, 69 150 Décines, (tél 04 72 33 00 33) qui assure des permanences chaque jour de semaine de 20h à 24h, le samedi de 12h à 24h, le dimanche de 8h à 24h.
- **Se rendre dans l'une des 2 pharmacies de la commune pour un premier avis**, pharmacie du petit bourg, 41 avenue Charles de Gaulle, téléphone 04 78 40 81 81, ou pharmacie des Engrives, 99 avenue Charles de Gaulle, téléphone 04 78 40 77 26.
- **Possibilité de téléconsultation depuis la pharmacie des Engrives ou à partir de votre domicile.** Plusieurs opérateurs proposent ces services. Certaines mutuelles le font aussi donc rapprochez vous du service client.



Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL)

Rôle CCEL sur attribution des logements sociaux



La CCEL dans le cadre de sa politique de l'habitat, ainsi que certaines communes, participent financièrement à la production de logements abordables sur le territoire en apportant des aides aux bailleurs sociaux et en garantissant les prêts souscrits par ceux-ci.

À Saint Bonnet de Mure, deux opérations immobilières en cours de construction proposeront des logements sociaux.

Des constructions qui participent

à la redynamisation du centre-ville,

84 logements, dont 19 logements sociaux sont sortis de terre avenue Charles de Gaulle et Chemin de Manissieux dans le cadre de deux opérations : « Ô Cèdres » et « Les Carrés du Bois ». Ces deux nouveaux projets immobiliers, qui accueilleront d'ici la fin de l'année de nombreux ménages, contribueront ainsi à dynamiser la vie de la commune et notamment son centre-ville.

Ils permettront également de favoriser la mixité sociale en prévoyant des logements abordables pour les foyers aux revenus les plus modestes. La CCEL a financé la construction des logements sociaux à hauteur de 64 000 euros.

En contrepartie, 8 des 19 logements sont accessibles aux candidats proposés par la commune de Saint Bonnet de Mure. Les candidatures seront examinées en commission d'attribution des logements.

Syndicat Intercommunal Murois (SIM)

Téléthon 2023

Organisée par le SIM, la journée du Téléthon **aura lieu le 9 décembre 2023** sur le site du SIM.

Au programme : démonstrations, animations et initiations diverses en partenariat avec de nombreuses associations intercommunales.

Venez nombreux !



Forum des associations

Environ 2 000 personnes se sont pressées ce samedi 2 septembre sur le site du SIM pour la 3^{ème} édition du forum intercommunal des associations.

Avec 45 associations présentes, la diversité et la bonne humeur étaient encore une fois au rendez-vous. De nombreuses activités ont été proposées au public présent : basket interactif, minigolf, maquillage, buvette, stand de glaces à l'italienne... ainsi que de belles démonstrations : danse, arts martiaux, cheerleading... La journée a vu aussi l'inauguration par les maires des communes et par le président du SIM du nouveau terrain multisports et de la zone fitness outdoor qui font le bonheur des petits et des grands.

Médiathèque

*Livre & Conte devient
Le Temps d'un octobre.*

Rendez-vous du 30 septembre au 25 octobre à la Médiathèque Intercommunale Muroise qui met le Japon à l'honneur à travers différentes animations gratuites pour tous les âges ! Spectacles, soirée jeux de société, concours, ateliers créatifs, quizz...



Samedi 18 novembre

- 9h30 : création de stickers autocollants pour customiser vos objets (dès 8 ans)

Mercredi 22 novembre

- 14h : ateliers jeux de société (4-6 ans)

Vendredi 1^{er} décembre

- 20h : ciné-conférence « Les effets spéciaux » animé par Fabrice Calzетtoni, historien du cinéma, responsable de la médiation culturelle de l'Institut Lumière de Lyon et co-organisateur du festival Lumière de La Métropole de Lyon.

Samedi 9 décembre

- 10h : conte « En avant pour Noël » (dès 4 ans)

Mercredi 20 décembre

- 14h : ateliers jeux de société (dès 7 ans)

L'association Haut-Parleur propose des ateliers à tous les seniors pour jouer, rire, chanter et danser !

- Mardi 7 novembre de 14h à 16h
- Mardi 14 novembre de 14h à 16h
- Mardi 21 novembre de 14h à 16h

Espace multisports

Le SIM fait peau neuve avec l'installation en cette rentrée d'un terrain multisports, d'une zone fitness et d'un espace de streetworkout (gymnastique extérieure).

Inauguré le 2 septembre par les maires des deux communes, cet espace intergénérationnel fait le bonheur des habitants qui s'y retrouvent pour des séances de sport individuel ou collectif, en famille ou entre amis.

L'installation de trois bancs tripodes et la plantation d'arbres sont prévues afin de compléter harmonieusement le site.



Restez attentifs !

**VOUS POURREZ BIENTÔT
RETROUVER NOTRE PROGRAMME**

**DES FESTIVITÉS
D'HIVER**

**La Fête des Lumières
Le Marché de Noël
Le Spectacle des enfants**

**SUR NOTRE SITE INTERNET :
WWW.SAINTBONNETDEMURE.COM**



Ville de
Saint
Bonnet
de mure